

AVIS AUX MÉDIAS : Ouverture de l'accréditation média pour la Conférence de l'ONU sur le changement climatique COP28 à Dubaï, Émirats arabes unis

Les représentants des médias sont invités à s'inscrire pour obtenir une accréditation à la Conférence de l'ONU sur le changement climatique COP28, qui se tiendra du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Expo City Dubai, Émirats arabes unis.

La 28e Conférence des Parties (COP28) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) comportera à la fois des éléments en personne et virtuels. Cependant, seuls les journalistes présents aux conférences de presse en personne pourront poser des questions. Ceux qui se sont inscrits à la conférence mais ne peuvent pas se rendre sur place pourront suivre les négociations via la plateforme numérique en fonction de leur accréditation. Les représentants des médias participant à distance peuvent choisir de s'inscrire en tant que participants virtuels uniquement et utiliser la plateforme numérique pour se connecter et planifier des réunions virtuelles avec d'autres participants à la COP28. Les participants à distance non inscrits auront la possibilité de regarder les diffusions des séances plénières et des événements ouverts sur le site Web de l'ONU sur le changement climatique. De plus amples informations seront publiées sur <https://unfccc.int/cop28> dès qu'elles seront disponibles.

Le secrétariat de l'ONU sur le changement climatique a apporté des modifications à son processus d'inscription à la conférence pour accroître la transparence. L'inscription en ligne est le seul canal officiel pour que les représentants des médias puissent demander une accréditation pour cette conférence. Le secrétariat n'est pas en mesure de traiter les demandes envoyées par d'autres moyens, tels que l'e-mail, le fax ou le courrier. Les demandes de soutien technique peuvent être envoyées à Service.Desk@unfccc.int.

Le secrétariat de l'ONU sur le changement climatique s'attend à un grand nombre de demandes d'accréditation des médias. **Les représentants des médias sont donc encouragés à soumettre leur demande dès que possible pour éviter les retards de traitement et afin de procéder à toutes les préparations techniques nécessaires.**

Comment faire une demande d'accréditation média :

Rendez-vous sur le système d'inscription en ligne <https://onlinereg.unfccc.int/>

Les options pour vous connecter ou créer un compte se trouvent dans le coin supérieur gauche. Si vous avez déjà un compte, vous pouvez vous connecter avec vos identifiants existants. Si vous devez créer un nouveau compte, vous recevrez des identifiants de connexion lors de cette procédure.

Connectez-vous avec votre adresse e-mail et votre mot de passe.

Dans le coin supérieur droit de l'écran, sélectionnez "COP28" comme réunion en cours.

Modifiez vos informations personnelles et sélectionnez votre type de badge. Si vous prévoyez de participer à distance, veuillez sélectionner la nouvelle option "virtuel uniquement".

Téléchargez les documents requis et cliquez sur "Soumettre la demande".

La demande sera soumise au secrétariat de l'ONU sur le changement climatique pour vérification. Bien que le secrétariat s'efforce de délivrer les accréditations dès que possible, cela peut prendre jusqu'à 5 jours ouvrables pendant les périodes chargées. Veuillez nous excuser pour ce délai.

Veuillez vous assurer de suivre correctement les étapes ci-dessus et de saisir et soumettre toutes les données et les documents demandés de manière correcte. Le manque de documents ou leur incomplétude augmentera considérablement le temps de traitement de l'accréditation.

Une fois que vous aurez reçu la confirmation de votre accréditation, vous serez inscrit à la conférence et recevrez un formulaire d'accusé de réception.

Des informations plus détaillées et étoffées sur le calendrier des réunions pendant la COP28 seront publiées sur notre site Web dès qu'elles seront disponibles.

De plus amples informations sur l'accréditation des médias et nos questions fréquemment posées (FAQ) sont disponibles en ligne.

À propos de la CCNUCC

Avec 198 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) compte une adhésion presque universelle et est le traité fondateur de l'Accord de Paris sur le changement climatique de 2015. L'objectif principal de l'Accord de Paris est de maintenir une augmentation de la température mondiale moyenne en dessous de 2 degrés Celsius ce siècle, et de faire des efforts pour limiter cette augmentation de température encore davantage, à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. La CCNUCC est également le traité fondateur du Protocole de Kyoto de 1997. L'objectif ultime de tous les accords conclus dans le cadre de la CCNUCC est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêchera une interférence humaine dangereuse avec le système climatique, dans un délai permettant aux écosystèmes de s'adapter naturellement et de permettre un développement durable.